



Refus de vacance por rejoindre ma famille

Par **83VAR**, le **15/03/2014** à **16:40**

Bonjour..

Je suis d'origine Algérienne, je travaille dans un hôpital public et j'ai demandée à mon employeur un congé pour tout le mois d'aout pour y retrouver ma mère et ma famille restée en Algérie..

Il m'a été répondu que seul les étrangers venant des DOM-TOM pouvait prétendre à un tel avantage...

Pouvez vous me répondre rapidement merci

Par **domat**, le **15/03/2014** à **16:50**

bjr,

d'origine algérienne, je comprends que vous avez la nationalité française.

en droit du travail c'est l'employeur qui décide des dates de congés de ses salariés (dans le respect de certaines conditions).

je vous conseille de vous rapprocher des délégués syndicaux de votre établissement mais je ne pense pas qu'il existe des dispositions particulières pour les français d'origine étrangère.

cdt

Par **83VAR**, le **15/03/2014** à **17:50**

Bonjour domat oui j'ai bien la nationalité Française..

Tu veux dire qu'il n'y a aucun droit pour une personne d'origine étrangère à obtenir tout son mois d'Aout, même pour des raisons de rapprochement familiale ?

Par **domat**, le **15/03/2014** à **21:09**

bjr,

pourquoi voulez-vous disposer de droits différents des autres français parce que vous êtes d'origine étrangère ?

c'est contraire à la notion d'égalité des citoyens français dont vous faites partie.
surtout que les autres français veulent également leur mois d'aout et ils ne comprendraient pas pourquoi vous seriez privilégiée,
je pense que si vous demandiez le mois de juin ou septembre, ce serait plus facile.
cdt